

ACCIDENT

18 septembre 2004 - ballon à air chaud immatriculé F-GGRT

Evénement :	atterrissage manqué, collision avec des arbres.
Cause identifiée :	précipitation due à une décision tardive d'atterrir.

Conséquences et dommages :	enveloppe fortement endommagée.
Aéronef :	montgolfière Chaize Balloon CS 3000 F 16.
Date et heure :	samedi 18 septembre 2004 à 9 h 15.
Exploitant :	privé.
Lieu :	Condé-sur-Vesgre (78), lieu-dit « le Breuil ».
Nature du vol :	voyage.
Personnes à bord :	pilote + 2.
Titres et expérience :	pilote, 63 ans, BL de 1998, 93 heures de vol, toutes sur type dont 5 dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	évaluées sur le site de l'accident : vent 190° / 05 à 10 kt, CAVOK, température 13 °C, température du point de rosée 8 °C, QNH 1017 hPa.

CIRCONSTANCES

Le pilote accompagné de deux passagers décolle vers huit heures de la base de « Maingournois » à Maintenon (28). Il explique qu'il constate après une heure et quart de vol que le vent forçit. Il décide d'atterrir une centaine de mètres avant un bois car il remarque la présence d'une ligne électrique à haute tension derrière celui-ci. Le ballon est à environ deux cents mètres de hauteur lorsque le pilote débute une descente rapide. Il prévoit d'atterrir en bordure d'un champ cultivé afin d'affaler l'enveloppe sur une parcelle en jachère située en lisière du bois.

Au cours de l'atterrissage, le pilote garde une main à proximité de la commande du brûleur et l'autre sur le cadre de charge. Il précise que l'enveloppe est dépourvue de panneaux de déchirures et qu'il enroule autour d'un bras la corde afin d'actionner la soupape de décharge de l'enveloppe lorsque la nacelle touchera le sol.

Le choc avec le sol est brutal et la nacelle rebondit. La corde de soupape se détend et le pilote ne parvient pas à vider rapidement l'air chaud. Le vent déporte l'enveloppe partiellement dégonflée (effet spi) et la nacelle est traînée au sol sur une centaine de mètres vers la lisière du bois. L'enveloppe s'enchevêtre dans les arbres.

Le pilote ajoute que le vol s'est déroulé dans le cadre d'une manifestation organisée par son club. Le matin, les organisateurs avaient transmis verbalement aux participants les prévisions météorologiques. L'intensité et la direction du vent permettaient la réalisation des vols. Plusieurs ballons ont décollé avant lui de la base de Maingournois et ont atterri sans problème. Il estime qu'il a choisi avec précipitation l'aire d'atterrissage en raison de la présence de nombreux obstacles au-delà du bois et de la ligne électrique. Il indique qu'il a conservé une vitesse verticale trop importante pendant la descente.